

Nos démocraties sont-elles

démocratiques ?



Nos démocraties sont-elles démocratiques ?*

« Se réclamant de la « démocratie » – sans toutefois donner plus de pouvoir au demos –, les modernes n’ont pas seulement piégé le peuple qu’ils prétendaient servir, c’est la langue elle-même qu’ils ont trahie : comment désormais mettre à jour l’antidémocratie des discours, des pratiques, des systèmes et des hommes politiques rangés sous l’étiquette de « démocrates » ? Le glissement de sens qu’a connu le mot « démocratie » constitue sans doute le principal coup de maître de la propagande politique moderne. »
(Francis Dupuis-Deri)

La démocratie a été happée par le principe représentatif. Elle ne prendrait plus forme et corps que dans «**Nos démocraties représentatives libérales**» garantantes des libertés individuelles de toustes. Ce n’est pas qu’elles seraient les seules formes de démocratie possibles. Elles seraient plutôt l’incarnation du pragmatisme politique. La réalisation raisonnable de la souveraineté populaire. Pour penser légitime, il faudrait rester rationnel-le-s ! Et puis, ce serait le moins pire des systèmes. Donc, le meilleur. Fin de l’histoire.

Parlons-en de l’histoire justement. Car, en y regardant de plus près, nous pourrions bien déceler une première fissure dans ce tableau idéal. Et pas

des moindres. À l’aube de ce que nous appelons nos démocraties modernes, les considérations démocratiques n’avaient pas vraiment bonne presse. Les patriotes de l’époque nourrissaient un certain dédain à l’égard du peuple et étaient mus par la peur de voir s’en-voler des privilèges. La mémoire dominante continue de se fissurer. Les mécanismes de l’élection, dans leur essence même, relèvent plutôt de principes aristocratiques. Et ils sont nombreux les philosophes et politologues à le dire. Enfin, pour l’appel au pragmatisme et à la pensée «**ra-tion-nelle !**» neutre, il cache mal sa défense d’une idéologie spécifique néolibérale. Pour en briser le vernis uniformisant, puisons dans l’histoire peu racontée et tentons de contribuer à alimenter le débat philosophique. Pour mieux comprendre comment le mot « démocratie » fut capturé et tenter de lui rendre un peu de son souffle révolutionnaire.

* Pour retrouver les références et auteur-rices cité-e-s ici, voir la fiche « **Vive la démocratie de marché !** » ainsi que dans les versions longues de ces deux fiches téléchargeables sur cnapd.be

Donner le pouvoir au peuple ? Un peu. Beaucoup. Pas du tout.

La démocratie serait née là. La mémoire officielle met en évidence le travail de philosophie et d'action politiques des 17^{ième} et 18^{ième} siècles. Pourtant, les héros fondateurs de ce que nous appelons nos démocraties modernes ne se réclament que très rarement de ce concept. Au contraire, nous rappellent les recherches de Francis Dupuis-Déri, beaucoup d'entre eux utilisent le terme de façon méprisante. Chez eux, le modèle antique athénien de la démocratie n'est d'ailleurs pas souvent cité en exemple : trop direct, il aurait autorisé un égal accès au pouvoir pour toutes les détenteur·rice·s de la citoyenneté. Problème ! Les acteurs historiques décisifs des différentes innovations institutionnelles post-révolutionnaires françaises, étasuniennes ou belges, faisaient partie des élites intellectuelles. Mais, sou-

vent, ils participaient aussi des privilèges économiques, à entretenir ou à conquérir. Sous leur plume, le démocrate - rarement la démocrate dans des sociétés patriarcales - était celui qui réclamait l'égalité, tout de suite. Radical, il était perçu comme une menace pour les positions sociales qui tiraient bénéfice des configurations légales.

« Il n'y a pas eu de changements dans les lois, il n'y a pas eu d'interférence avec les intérêts de quiconque, tout le monde est resté à sa place et, la seule altération, c'est que le siège du gouvernement a changé. »

Alexander Hamilton



Le pauvre, cet incapable ! Obscurcir le repoussoir.

Le fonctionnement décentralisé de nature démocratique dans les villages qui s'autogérait est un impensé de la mémoire collective, selon l'historien G. NOIRIEL. Bien avant lui, Pierre Kropotkine en faisait déjà un récit détaillé dans « *L'entraide. Un facteur de l'évolution.* » Au moyen-âge, les institutions des princes étaient lointaines. Ce sont des assemblées populaires plus ou moins formalisées qui permettaient d'organiser les choix des villageois-es pour ce qui concernait le commun. Ça ne fonctionnait certainement pas partout, pas tout le temps. Mais notre saturation d'images péjoratives de cette époque nous empêche d'imaginer ces aptitudes de délibération horizontale des vilains, la base majoritaire des paysan-ne-s. Une sorte de démocratie populaire de la nécessité. Les cités n'étaient pas non plus en reste. Tout comme les guildes d'artisans. Ces entités organisées ont su gagner leur autonomie politique et juridique en mobilisant l'entraide et la coopération, plutôt que le rapport hiérarchique. Serait-ce de peu d'intérêt lorsque l'on cherche à associer les origines de la démocratie avec la liberté aristocratique ou bourgeoise ?

Des élections à Strasbourg au XVI^e siècle (Gallica).



À l'époque des révolutions françaises et étasunienne, les débats pointaient déjà la menace que représenterait la démocratie : elle conduirait à limiter l'expansion de la propriété privée, parfois à l'abolir, et à instaurer l'égalitarisme. Pour exclure le peuple de l'exercice réel du pouvoir, John Adams ou James Madison, qui seront ensuite les deuxième et quatrième présidents étasuniens, corrélaient la compétence à la propriété patrimoniale. Ils cherchaient

à décrédibiliser les radicaux comme Thomas Paine. Attaché aux notions de justice et de droits humains, celui-ci affirmait que « *la protection de la personne est plus sacrée que la protection de la propriété. Si la propriété devient le critère, cela constituera une rupture complète avec tout principe moral de liberté, car cela rattacherait le droit à la matière et transformerait l'homme en agent de la matière* ».

Moi le grand Démocrate, je domine l'Autre !

Aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, dans plusieurs métropoles européennes, le corps électoral s'est progressivement élargi. Sous les pressions de la question sociale, il a bien fallu négocier plus que la satisfaction minimale des besoins matériels des masses laborieuses. En les associant alors au bénéfice de la domination coloniale, la propagande civilisatrice du pouvoir permettait de diviser les rangs des opprimés du capitalisme. Une théorie de l'histoire tout empreinte de racisme réalise et justifie l'ordre politique : il n'a pas été question d'étendre la démocratie et les droits sociaux aux colonisés, essentialisés inférieurs. Au contraire, il a fallu dissimuler, effacer, faire disparaître l'usage et la mémoire d'autres organisations sociales, parfois très horizontales. Au violent mépris des valeurs démocratiques inscrites dans les textes constitutionnels.

Dès les prémices des expériences institutionnelles modernes de la démocratie, les textes philosophiques ont pu contribuer à modifier et instrumentaliser le sens des mots pour des raisons politiques. Il apparaissait nécessaire de se prémunir des dangers de la démocratie. L'enjeu ? Conserver les acquis économiques, perpétuer la domination sur les moyens de production et les positions sociales. En ce sens, l'usage rhétorique toujours plus fréquent du terme démocratie, à partir des années 1820, paraît être un tour de passe-passe démagogique destiné à agréger les masses d'électeurs. Sans changement institutionnel majeur dans l'organisation politique de la société,

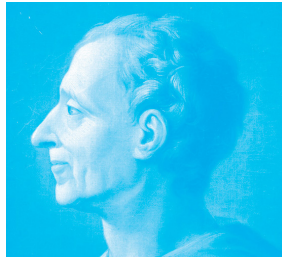
ce qui servait hier de repoussoir est devenu alors un solide argument de vente.

Alors oui, cette histoire de l'avènement de nos institutions contemporaines est primordiale. Mais elle n'est peut-être pas autant de nature démocratique que la vulgate de la mémoire officielle se plaît à le dire, le célébrer et l'enseigner. La mémoire est un champ de bataille culturel. Que faut-il transmettre ? Les promoteurs du statu quo conservateur de la démocratie de vitrine n'opteront pas les mêmes choix que les démocrates radicaux. L'antidémocratie des pères fondateurs est bien moins enseigné que leur génie.

Tout pour le peuple ? Voire. En tout cas, rien par le peuple !

Des représentant·e·s, donc. Mais qui peut prétendre concourir à la fonction ? Les élections participent de la sélection des meilleurs, « aristoi » en grec, qu'il s'agit de nommer aux postes à responsabilité. Par le catalogue des atouts requis, le processus électoral relève davantage de l'esprit de l'aristocratie. Emmanuel-Joseph Sieyès, qui traversa indemne tous les épisodes de la révolution française ne s'en cachait pas non plus : « **le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants.** » Il ne pouvait

concevoir que le peuple intervienne dans l'élaboration de la loi. Professeur d'économie politique, il a dû se satisfaire de la condamnation à mort en 1797 de Gracchus Babeuf, radical collectiviste, qui avait exprimé des positions proches de la Constitution de 1793, frappée ensuite expressément d'illégalité par le Directoire : « **les gouvernants ne font des révolutions que pour gouverner. Nous en voulons enfin une pour assurer à jamais le bonheur du peuple, par la vraie démocratie.** » Guillotiné.



Jean-Jacques Rousseau,
par Maurice-Quentin de La Tour
(1753)

Charles de Montesquieu,
(vers 1753-1794), auteur inconnu,
Collection Chateau Versailles

Charles de Montesquieu et Jean-Jacques Rousseau, qui ont largement contribué à façonner nos imaginaires politiques, peuvent ici aussi nous aider. Liant tous deux élections et aristocratie, d'une part, et tirage au sort et démocratie d'autre part, ils n'en tiraient pas moins des conclusions différentes sur le meilleur régime à mettre en place.

Par exemple, Charles de Montesquieu est célébré pour avoir théorisé le principe démocratique, nécessaire mais non suffisant, de la séparation des trois pouvoirs. Il est plus inavouable de l'aimer pour son mépris envers la démocratie et le peuple qui se loge dans son mode de raisonnement : « **le grand avantage des représentants, c'est qu'ils sont capables de discuter des affaires. Le peuple n'y est point du tout propre : ce qui forme un des grands inconvénients de la démocratie** ».

Pour Charles de Montesquieu, le tirage au sort n'afflige personne, ceux qui ne sont pas sélectionnés ne sont ni humiliés, ni déshonorés. Ce qui permet d'éviter jalousie et envie. Mais aussi, le suffrage par le sort permet d'assurer l'égalité entre tous, un principe

essentiel à la démocratie. Face au sort, toutes ont les mêmes chances d'accéder aux fonctions politiques. Les élections, quant à elles, seraient aristocratiques car elles porteraient au pouvoir une sorte d'élite qui se distinguerait par certains mérites particuliers que le peuple reconnaîtrait en elles.

Jean-Jacques Rousseau opère une distinction similaire entre tirage au sort et élection. L'élection par le sort aurait, selon lui, pour avantage principal de permettre la désignation des magistrat·e·s sans l'intervention d'aucune volonté particulière. Quant aux élections, elles conviendraient mieux à une aristocratie. Dans un tel système, le gouvernement est exercé par un nombre restreint de magistrats⁰¹. Pour éviter que ces derniers ne confisquent le pouvoir de manière durable, il considère indispensable de maintenir le pouvoir de désigner les membres du gouvernement entre les mains du peuple souverain. L'élection par le choix pourrait, dans un tel système, garantir que les plus aptes à gouverner

01 Dans l'esprit de l'époque, pas d'inclusion possible. L'exécution d'Olympe de Gouges a d'ailleurs cruellement rappelé à l'ordre ceux qui ont osé penser autrement.

soient élevés aux postes de gouvernement. Mais Jean-Jacques Rousseau ajoute également une autre distinction fondamentale. Les élections et le tirage au sort peuvent servir à désigner ceux qui formeront le « gouvernement », le pouvoir exécutif donc. Par contre, concernant le pouvoir législatif, celui-ci doit rester entre les mains du peuple et aucune sélection ne peut s'opérer à ce niveau-là. La distinction est fondamentale.

« La souveraineté ne peut être représentée, par la même raison qu'elle ne peut être aliénée... Le peuple anglais pense être libre ; il se trompe fort, il ne l'est que durant l'élection des membres du parlement ; sitôt qu'ils sont élus, il est esclave, il n'est rien. »

Jean-Jacques Rousseau

Lors des révolutions françaises et étatsunienne, l'idée d'un suffrage par le sort semble s'être évaporée. Disparue des imaginaires. C'est le triomphe de l'élection. Plutôt que d'accéder au pouvoir, le peuple doit y consentir. En filigrane de ce triomphe se dessine l'idée, décidément tenace, que le peuple ne serait pas apte à se gouverner.

Mais en quoi consiste même la représentation ? Si représentant·e·s il doit y avoir, ceux-ci doivent iels me ressembler, à moi qui les ai élu·e·s ? En tout cas, impossible s'iels arrivent à ce poste par l'élection. En favorisant

le principe de distinction, elle empêche, dans son essence même, que les représentant·e·s ressemblent aux électeur·rice·s. En effet, la dynamique du choix présente dans le mécanisme électif implique que nous élirons ceux qui se distinguent, que ce soit par le mérite que nous leur reconnaissons ou par de quelconques caractéristiques jugées positives et nécessaires à la fonction. Et donc s'iels se distinguent, c'est qu'iels sont différent·e·s de moi. Cela démontre bien que l'élection instaure, de facto, un principe inégalitaire en présupposant que certain·e·s sont plus capables que d'autres à gérer la cité.

*« (...) un précepte libertaire fondamental : tout être humain est compétent pour gérer les affaires de la société, et plus particulièrement de la communauté dont il est membre. Aucune politique n'a de légitimité démocratique si elle n'a été proposée, discutée et décidée directement par le peuple, et non par de quelconques représentants ou substituts. C'est seulement l'administration de ces directives politiques qui peut être confiée à des conseils, des commissions ou des collectifs d'individus qualifiés, éventuellement élus, qui exécuteraient le mandat populaire sous contrôle public et en rendant des comptes aux assemblées qui prennent les décisions... » Murray Bookchin – *Une société à refaire*, éditions Ecosociété, 1993, p. 255-256.*

Entre égalité et liberté, il faudrait choisir... ?

Dans le discours, les adeptes du système représentatif aiment à opposer égalité et liberté. L'égalité radicale des démocrates enterrerait la liberté de toustes. Le rêve de l'égalité de fait, s'il se réalisait, sonnerait le glas des libertés individuelles. Pourtant, la liberté ne se résume pas à la jouissance individuelle et atomisée. Certes, elle impose de pouvoir agir en dehors de l'emprise d'un pouvoir arbitraire. Mais elle est aussi collective, éminemment sociale et ne peut se réaliser que dans la pleine égalité de toustes. Dans un monde d'esclaves, personne n'est véritablement libre.

« La liberté d'autrui, loin d'être une limite ou la négation de ma liberté, en est au contraire la condition nécessaire et la confirmation. (...) Plus nombreux sont les hommes libres qui m'entourent et plus profonde et plus large est leur liberté, et plus étendue, plus profonde et plus large devient ma liberté. (...) La liberté (...) ne peut être réalisée que par la société et seulement dans la plus étroite égalité et solidarité de chacun avec tous. » Michel Bakounine

Une peur qui traverse les époques

Si les patriotes des révolutions françaises et étasunienne, ceux qui ont gagné le combat des idées, ont mis tant de fougue à s'assurer les rênes du pouvoir, c'est aussi par profond dédain du peuple. Selon une idée alors largement répandue, les gens du peuple, les pauvres, tou-te-s ceux qui n'étaient pas autonomes financièrement, ne

pouvaient avoir de pensée autonome et rationnelle. Motivé·e·s uniquement par leurs intérêts personnels et immédiats, iels seraient incapables de discerner le bien commun. Conçu comme politiquement taré, le petit peuple aurait besoin qu'on lui montre le droit chemin. Ça tombe bien ! Selon ces patriotes, de chaque société

émergerait une « aristocratie naturelle », basée sur le mérite et la vertu, à distinguer de l'aristocratie héréditaire déjà considérée illégitime. Cette nouvelle élite serait à elle-seule détentrice des compétences particulières pour définir et défendre le bien commun. Ce mépris du peuple s'accompagnait fréquemment d'une peur réelle. Car non content d'être incapable de se gouverner lui-même, le peuple aurait une tendance à l'égalitarisme. Pour les patriotes, garder les rênes du pouvoir, c'était donc protéger leurs intérêts et ceux de leurs amis.

« Il y a une aristocratie naturelle, fondée sur le talent et la vertu, qui semble destinée au gouvernement des sociétés, et de toutes les formes politiques, la meilleure est celle qui pourvoit le plus efficacement à la pureté du triage des aristocrates naturels et à leur introduction dans le gouvernement. »

Thomas Jefferson

Cette peur et ce dédain du peuple ont traversé les âges et sont encore bien présents aujourd'hui. Francis Dupuis-Déri a beaucoup réfléchi sur

cette peur et propose un concept pour mieux la cerner. Il parle d'agoraphobie politique, et de son opposée l'agoraphilie politique. L'agoraphobie politique désigne « la peur ou la haine du peuple assemblé à l'agora pour délibérer et se gouverner ». À l'opposé, l'agoraphilie politique est « l'amour du peuple assemblé à l'agora ». Cette dernière suppose donc à priori l'égalité de tous. L'agoraphobie politique repose quant à elle sur trois principaux arguments qui viendraient démontrer l'incapacité du peuple à se gouverner lui-même : il serait irrationnel, donc il serait une proie facile pour les démagogues et il serait le sujet de divisions en factions qui défendent des intérêts particuliers, plutôt que le bien commun. Aujourd'hui, ces arguments sont aussi souvent associés à l'idée selon laquelle il serait tout simplement impossible de réaliser l'idéal d'un peuple qui se gouverne par lui-même étant donné que les personnes à réunir seraient trop nombreuses et que les personnes modernes considèreraient l'engagement politique comme une perte de temps et d'énergie.

Prédire, orienter, contrôler, numériser ... pour ne plus avoir peur ?

Algorithmes, profilage, Big datas, publicités ciblées, caméras de surveillance, reconnaissance faciale, manipulations du langage, ... Nos comportements sont de plus en plus scrutés, surveillés, orientés. « Je » deviens le produit d'ambitions extérieures. Matraquage médiatique inspiré par les dernières avancées scientifiques sur l'étude du comportement humain. Dur, dur de résister. La pub s'insinue en moi. Le marketing politique veut orienter mes choix sans demander à ma conscience.

Et si cette tendance à orienter et contrôler était motivée par la peur et le dédain du peuple ? Par peur des aspirations à l'égalitarisme du peuple, il faudrait détruire l'agora et faire d'animaux politiques des individus atomisés, seul-e-s devant leurs écrans, qui ne se rencontreraient plus qu'à la livraison du colis Amazon. Contrôler et surveiller les comportements, prévenir le faux pas, cadenasser les alternatives possibles, pour aider ce peuple taré, incapable de discerner le bien commun, à se tenir à carreau.

La prise de conscience est un premier pas pour s'extraire des comportements programmés. La construction collective de nouveaux horizons politiques par l'échange et la rencontre en est un autre. Tout comme l'est le fait de recommencer à croire en notre puissance collective et reprendre confiance en nos capacités à nous organiser nous-mêmes en société.

Pour parler de la petite Belgique, remarquons que l'espace public belge demeure tout marqué du souvenir de Walter Frère-Orban, fondateur du parti libéral qui reprenait les motifs péjoratifs du déluge, de l'ignorance et du fanatisme pour diaboliser et retarder l'extension du vote populaire : « *L'adoption du suffrage universel risquerait de noyer les votes éclairés et libres sous un flot d'électeurs ignorants et fanatisés* ». Statufié.

Mais, si agoraphilie politique et agoraphobie politique s'opposent en principe, elles peuvent cohabiter au sein d'un seul et même projet politique. Car faut-il encore s'entendre sur la définition du peuple. Le peuple n'existe pas en tant que tel. C'est son invocation qui lui donne corps. Il est une construction sociale dont les limites

sont fluctuantes. Il est donc tout à fait possible d'exclure une partie de la population de la référence au peuple. Les femmes, les pauvres, les personnes d'origine étrangère, ... La volonté de donner le pouvoir politique au peuple n'implique pas toujours et systématiquement qu'il soit reconnu à toustes et encore moins que chacun-e soit reconnu à égalité dans son exercice. L'anarchiste Pierre-Joseph Proudhon par exemple, peu suspect de nourrir un quelconque dédain du peuple, préconisait d'exclure les femmes de l'émancipation afin de préserver la paix domestique. Il affirmait que « *supposer que la femme puisse exprimer dans l'assemblée du peuple un vote contraire à celui de son mari ; c'est les supposer en désaccord et préparer leur divorce* » et c'est dans tous les cas « *dégrader la virilité* ».



Gestion du peuple en temps de pandémie

Préserver la santé et la vie. Quoi de plus louable ? Mais, si l'objectif peut faire consensus, les moyens de l'atteindre doivent être débattus. La gestion de la pandémie de Covid-19 n'a pourtant laissé que peu de place au débat. Les mesures imposées d'en haut, décidées en consultation avec les expert·e·s, ont trop souvent montré leur inadéquation avec les réalités d'une bonne partie de la population. Eloignement impossible à respecter dans des logements trop exigus. Compensations économiques qui ne permettent pas de sortir la tête de l'eau. Et bien d'autres. Autant d'enjeux de politiques publiques qui, en démocratie, devraient pourtant susciter un débat inclusif, l'échange et la discussion avec tous·tes. Plutôt que de nourrir l'idéal démocratique d'un peuple assemblé à l'agora, la population fut gérée, dirigée, éduquée. Le gouvernement, délaissant le pouvoir législatif, se fit une mission de convaincre des opinions récalcitrantes. Les appels à débattre furent rapidement classés au rang peu enviable des discours dits complotistes. La situation de crise fut utilisée pour réprimer des mouvements citoyens. Sous le couvert de la bienveillance, du haut de leur position d'autorité, les membres du gouvernement et leurs expert·e·s nous indiquaient la marche à suivre, nous sommaient de réaliser l'union sacrée et nous sermonnaient lourdement en cas de contestation. L'objectif de santé publique est certes louable. Il n'empêche. Le choix de la posture transpire l'inquiétude à l'idée d'une population s'assemblant librement pour faire corps politique et témoigne du peu de crédibilité accordée à un tel scénario. Pourtant...

(Re)prendre le pouvoir. Plutôt qu'y consentir.

Peut-on prétendre faire démocratie sans chercher sincèrement à réaliser la souveraineté populaire ? Selon la bonne vieille maxime prononcée par Abraham Lincoln, la démocratie est « **le pouvoir du peuple, par le peuple et pour le peuple** ». Théoriquement, du moins. Capturé par un tour de passe-passe démagogique, le terme est piégé. La démocratie est désormais réduite à une abstraction. Elle devrait se vivre de manière minimaliste. Il faut être pragmatique qu'on vous disait. Par la capture du mot, le projet politique émancipateur est lui aussi tué dans l'œuf.

Mais il est possible de sortir de ce piège incapacitant, de redonner du sens à l'action démocratique. Prenons confiance en nos capacités d'organisation politique collective. Croyons en notre légitimité à agir ensemble. Apprenons des expériences vécues en racontant nos histoires oubliées. Et plutôt que de nous limiter à consentir au pouvoir, prenons-le pour l'exercer collectivement, librement et de manière radicalement démocratique.



Sur le changement par le pouvoir étatique

La domination n'a pas de rationalité qui ne soit issue, en négatif, des mouvements qui lui sont opposés. Les propositions « sociales » de l'État ne rentrent pas, en soi, dans la structure idéologique (néo-libérale) de la domination sur laquelle il repose. Elles ne sont là que pour servir de réponses à des exigences populaires. Et elles ne sont que des réponses négatives car elles ne résolvent en rien le fameux déficit démocratique traité dans cette fiche; elles ne font même que singer une solution dans le but d'empêcher l'émergence d'une réelle solution.

C'est ce que soutient, par exemple, le philosophe Toni Negri dans son analyse de l'État et des mouvements sociaux⁰¹, qu'il a développé à la suite des importants mouvements sociaux en Italie en 1978. D'après le philosophe, la dynamique sociétale ne vient jamais de l'État mais bien des mouvements sociaux. Le sommet de la société tend à la conservation : les gagnant·e·s veulent que cela dure. Logiquement, il faut alors arrêter d'espérer de celles et ceux qui profitent de l'inégalité qu'ils la résolvent.

L'État n'est pas, lui-même, moteur de changement ; il agit en réponse à des stimuli lorsque cela met en danger sa survie. Or, sa réponse aux demandes d'émancipation et démocratie place toujours sa propre conservation et la conservation de son ordre (capitaliste, patriarcal, sécuritaire) au premier plan. C'est pourquoi il était vain d'espérer de l'État des solutions qui dépassent sa propre logique. Ce sont bien les mouvements luttant, dans leur pluralité, pour l'émancipation qui peuvent apporter des pistes de solutions aux problèmes actuels de notre société : manque de démocratie, persistance des logiques patriarcales, destruction de l'environnement et bien d'autres encore.

⁰¹ Antonio Negri, *Domination et sabotage*, 2019 [1ère édition en 1978], Entremonde, Lyon.

Avec le soutien de :
La région Bruxelles-Capitale



La Direction equals.brussels
equal.brussels 
égalité des chances

La Fédération
Wallonie-Bruxelles



La COCOF



Éditrice responsable :
Mathilde Guillaume
presidence@cnapd.be

CNAPD - Chaussée de
Haecht, 51 - 1210 Bruxelles
Tél : 02 640 52 62
info@cnapd.be

**Comité de rédaction
et de recherches :**
Coralie Mampaey,
Samuel Legros
et Thibault Zaleski

Conception graphique :
Judith Saintes